



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES PRAP IBC

Dernière mise à jour le 28/03/2024.

OBJECTIF

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP IBC dans le but de participer à la maîtrise du risques et proposer des améliorations pour les risques sur lesquels le salarié a possibilité d'agir

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention dans son établissement
- Etre capable de participer à la maîtrise du risques et à la prévention dans son établissement
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

PUBLIC CONCERNÉ

Acteur PRAP IBC

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : possible jusqu'à la veille de l'entrée en formation

Inscription par groupe : au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation

Les délais peuvent être allongés dans le cadre de demande de financement

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation théorique et pratique conformément au référentiel INRS

Présence obligatoire sur la totalité de la formation

TAUX D'OBTENTION

100

Tarif

Sur devis

Responsable
pédagogique

Rachel GHYSELEN

Contact

0687738349
conforssec@gmail.com

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'acteur PRAP

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible à toutes personnes en situation de handicap. La situation sera étudiée en amont afin d'adapter la formation en adéquation avec l'handicap

L'épreuve certificative peut être proposée à l'oral pour les personnes présentant des difficultés à l'expression écrite

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Utilisation de charges inertes pour la manutention et du matériels utilisés en entreprise.

Formateur titulaire du certificat de "formateur PRAP IBC" validé par l'INRS et en cours de validité

ÉQUIVALENCES

MAC PRAP 2S



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Partie 1

La prévention

Partie 2

Les risques

Partie 3

Le corps humain et ses limites

Partie 4

Observation et analyse d'une situation de travail

Partie 5

Pistes d'amélioration

Partie 6

Principe de sécurité physique et d'économie d'effort

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : www.inrs.fr

ÉVALUATION CERTIFICATIVE

A partir d'un scénario de travail en lien avec son secteur d'activité professionnel et présentant un ou des risque(s), les stagiaires devront observer et analyser la situation de travail dangereuse. Il sera remis aux stagiaires avec l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail. Les candidats disposeront de 40 minutes pour réaliser le travail individuellement.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
<i>Titulaire d'un certificat de formation PRAP IBC ou PRAP 2S ALM en cours de validité</i>	Validation certificative et formative Le stagiaire doit être présent pendant toute la durée de la formation et participer à l'ensemble des activités proposées par le formateur	Certificat d'acteur PRAP IBC

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences PRAP IBC